ASSEMBLÉE NATIONALE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ

Division de la sécurité
et des contrôles d'accès

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

XVIe législature

DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT DE LAISSEZ PASSER OBSERVATEURS QUALIFIÉS

Version novembre 2023

à envoyer à dsca@assemblee-nationale.fr

Le laissez-passer « Observateurs qualifiés » étant délivré par la présidente de la délégation chargée de la transparence et des représentants d'intérêts au vu d'un programme d'études précis, le demandeur doit joindre au présent formulaire une note synthétique décrivant son sujet de recherche justifiant la demande de laissez-passer et indiquant quels organes de l'Assemblée nationale en sont les objets.

Identité du titulaire du laissez-passer

Nom..... Nom de naissance .....

Prénom .....

Nationalité .....

Né(e) le ..... à .....Pays .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Organisme et titre universitaire

Université ou organisme de recherche : .....

Titre universitaire : .....

Le laissez-passer sera disponible 48 heures après réception de la présente demande par la division de la sécurité et des contrôles d'accès. Le titulaire le retirera personnellement au bureau des badges (réception du 126, rue de l'Université), sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Il sera photographié sur place. La signature du présent imprimé autorise l'enregistrement de sa photographie.

Les données nominatives ci-dessus, indispensables pour la délivrance d'un titre d'accès aux bâtiments de l'Assemblée nationale, font l'objet d'un traitement automatisé déclaré auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la division de la sécurité et des contrôles d'accès, bureau 6315.

Pour toutes questions, contactez la division de la sécurité et des contrôles d'accès au 363-17.

Le port du badge est obligatoire de façon visible et permanente.

Date et signature du titulaire du laissez-passer

Réservé à la délégation chargée de la transparence et des représentants d'intérêts

Bon pour accord, le ..... Signature :